



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

société marseillaise de crédit

Question écrite n° 7705

## Texte de la question

M. Roland Blum attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'avenir de la Société marseillaise de crédit. Il se fait l'interprète du personnel inquiet de l'indécision gouvernementale en ce qui concerne le devenir de l'entreprise. Une privatisation avait été envisagée et il semble que plusieurs groupes français et étrangers avaient manifesté de l'intérêt pour une éventuelle reprise. Il lui demande de bien vouloir l'informer des solutions qui peuvent être envisagées pour la concrétisation d'un véritable projet d'entreprise devant assurer la pérennité de cette banque.

## Texte de la réponse

Le Gouvernement est conscient du rôle important joué par cette banque dans l'économie régionale et déterminé à traiter ce dossier. Cependant, la Société marseillaise de crédit connaît depuis le début des années quatre-vingt-dix une situation très difficile. Elle a accumulé des pertes considérables qui ont contraint l'Etat à recapitaliser l'entreprise à hauteur de près de trois milliards de francs afin que celle-ci puisse poursuivre son activité. Malgré les efforts de l'actionnaire, la situation de la Société marseillaise de crédit reste très fragile. La maîtrise des risques n'est pas encore assurée, ce qui conduit à constituer des provisions importantes sur les crédits, et les frais généraux sont aujourd'hui trop élevés pour espérer atteindre de manière durable l'équilibre des comptes. C'est pour remédier à la situation actuelle que M. Patrick Careil a été nommé, le 4 décembre dernier, président du conseil d'administration de la banque. Il a été chargé de faire le bilan de la situation, et de proposer au Gouvernement les mesures nécessaires. En conséquence, les pouvoirs publics ont annoncé le 22 avril dernier la reprise du processus de cession de la banque. Ils rechercheront l'adossement à l'établissement assurant le mieux l'intérêt de l'Etat, de l'entreprise et de ses salariés.

## Données clés

**Auteur :** [M. Roland Blum](#)

**Circonscription :** Bouches-du-Rhône (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 7705

**Rubrique :** Banques et établissements financiers

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 décembre 1997, page 4574

**Réponse publiée le :** 1er juin 1998, page 3000